

## GLOIRES ET MODÈLES

---

### Le Serviteur de Dieu C.-D. Albini <sup>1</sup>.

---

#### § I. — Sa Vocation religieuse.



**C**HARLES-DOMINIQUE ALBINI naquit, à Menton, le 26 novembre 1790, de parents remarquables par leur vie honnête et religieuse.

Il passa son enfance et son adolescence, confiant dans la protection tutélaire de la Très Sainte Vierge et de Saint Louis de Gonzague, et se distingua, parmi ceux de son âge, par son intelligence, sa docilité et sa piété.

Après avoir achevé ses humanités latines, dans sa ville natale, il résolut de se vouer au service de DIEU, et se rendit dans le Diocèse de Nice — où il acheva ses études, au Grand Séminaire de Cimiez.

Il fut ordonné prêtre, en 1815, et se mit, aussitôt, à exercer avec fruit le saint ministère, en parcourant les villes et les bourgades. L'Évêque de Nice ne tarda pas

---

(1) Nous avons déjà publié — voir *Missions*, 53<sup>e</sup> année, N<sup>o</sup> 210 (décembre 1919), pp. 375-379 — une liste d'*Ouvrages spéciaux sur le Père ALBINI*. Mais, comme nous le disions à cette occasion, « le Père ALBINI n'a jamais eu, chez nous, les honneurs d'une notice ou biographie » officielle. Nous croyons donc faire œuvre utile et agréable à nos vénérés lecteurs, en reproduisant ici les divers articles publiés, par le R. P. Henri MAZURE, dans le *Messenger de Marie Immaculée*, de Bruxelles (2<sup>e</sup> année, 1921, pp. 5, 28, 52, 76, 103, 148, 171, 198, 222, 243, 270 ; et 3<sup>e</sup> année, 1922, pp. 6-7). — Avec l'auteur, nous déclarons nous soumettre, entièrement, à toutes les décisions de la Sainte Église et, en particulier, aux décrets d'Urbain VIII et de Pie X.

à lui permettre d'entendre les confessions des religieuses et le nomma directeur au Grand Séminaire.

L'abbé ALBINI était professeur de théologie morale, quand il connut les Missionnaires de Provence, pendant une retraite que le P. DE MAZENOD et le P. SUZANNE prêchèrent, à Nice, en 1824. L'abbé Charles-Eugène DE MAZENOD avait fondé — en 1816, à Aix-en-Provence, sa ville natale — une Société de Missionnaires, destinés à évangéliser les pauvres et les populations des campagnes. Une lettre de Nice vint lui demander de vouloir bien se rendre en cette ville, pour y donner, avec un de ces Missionnaires, les exercices d'une retraite à un groupe d'hommes. La plupart de ceux-ci, connus comme pécheurs scandaleux, étaient contraints par le curé de la cathédrale, chargé alors par le Gouvernement sarde de la police morale de la cité, de suivre cette retraite.

Le P. DE MAZENOD — accompagné du P. SUZANNE, l'un de ses meilleurs collaborateurs — alla donc à Nice, pour remplir cette mission. Environ 150 hommes participèrent à la retraite, dont les résultats furent très consolants. Mgr Colonna d'Istria, Évêque de Nice, se montra ravi du bien qui s'était opéré. Les deux Missionnaires avaient prêché en provençal, — langue mieux comprise, à Nice, que le français et l'italien. Cela inspira au prélat la pensée d'attacher à son diocèse des membres de la jeune Congrégation, qu'il jugea plus aptes même que des religieux italiens à faire le bien dans ce pays.

Cette bonne disposition de Mgr Colonna eut une conséquence très heureuse. On avait fait, durant la retraite, une conquête d'un grand prix. Cette conquête n'avait pas été celle d'un pécheur qui se convertit ; c'était celle d'un saint qui fut acquis à la Congrégation des Missionnaires de Provence. Don Carlo ALBINI s'était joint au Curé de la cathédrale, son ami, pour assister les deux Missionnaires et stimuler dans des rapports particuliers, certains retraitants d'eux bien connus. Don CARLO avait pu apprécier le mérite d'un genre de prédication dont l'efficacité lui était démontrée par l'expérience faite sous ses yeux. L'idée d'un ministère, spécialement consacré

à la conversion des pécheurs et au service des pauvres, parlait à son cœur. Après avoir eu de fréquents entretiens avec le Supérieur Général et le P. SUZANNE, pendant les quinze jours qu'il vécut familièrement avec eux, après les avoir soigneusement étudiés à table, en récréation et dans toute leur manière d'être, avec cette perspicacité silencieuse et même un peu sévère qui lui était naturelle, il demeura profondément édifié. Il était, d'ailleurs, vivement préoccupé du désir d'une vie plus parfaite et de sa vocation à l'état religieux. C'est dans cette pensée qu'il se sentait attiré vers cette Congrégation naissante, dont le Fondateur lui apparaissait sous l'aspect le plus propre à gagner une âme comme la sienne. Enfin, il fit connaître son désir d'entrer dans la Société des Missionnaires.

Nous n'avons pas besoin de dire que ce désir fut accueilli avec empressement. Mais il était difficile d'obtenir le consentement de l'Évêque de Nice — qui, d'abord, le refusa. Le Chanoine Donnadei, Curé de la cathédrale, faisait, de son côté, opposition au départ de son ami, dont le zèle lui était d'un grand secours pour le bien de la paroisse. Quelques autres prêtres recommandables s'unissaient au curé, pour retenir celui qu'ils estimaient pour son savoir et vénéraient pour ses vertus. Cependant, le Supérieur Général n'était pas disposé à renoncer facilement à une acquisition, que les motifs allégués pour l'empêcher lui rendaient plus précieuse. Il intervint, directement, auprès de Mgr Colonna et le décida, non sans peine, à faire un sacrifice, qu'il lui représenta comme pouvant n'être que momentané. Le prélat fut gagné par l'espoir de voir, un jour, Don ALBINI revenir se fixer à Nice, avec plusieurs de ses confrères. Cet espoir était aussi le vœu du Supérieur Général, qui pensait qu'il y aurait à trouver bien des recrues pour la Congrégation, dans un pays où les vocations à l'état religieux étaient multipliées à proportion du grand nombre des vocations à l'état ecclésiastique... L'homme propose et DIEU dispose. Ce n'est que le 25 janvier 1894, bien longtemps après la mort du P. ALBINI, que fut fondée à Nice une maison de Missionnaires Oblats de MARIE Immaculée.

## § II. — Professeur et Missionnaire.

Don Carlo ALBINI s'arracha, sans délai, à son pays — où, depuis qu'il était prêtre, il n'avait cessé de travailler au salut des âmes, tout en cultivant avec ardeur la théologie et en l'enseignant avec un succès remarquable. Il n'alla point voir sa famille qui habitait Menton, à quatre lieues de Nice ; et il n'a plus reparu dans son diocèse, si près qu'il en fût, pendant les quinze années qu'il a encore vécu.

Arrivé à Marseille, en compagnie du Supérieur Général et du P. SUZANNE, le P. ALBINI fit impression, dans la communauté du Calvaire, par son attitude réservée et sa figure austère. Il fut envoyé dans la Maison-Mère d'Aix-en-Provence, pour faire son noviciat.

Telle était la maturité de son caractère et de sa vertu, qu'après quelques mois le P. DE MAZENOD obtint un indult apostolique, qui lui permit d'admettre le P. ALBINI à la profession religieuse. Le jour de la Toussaint 1824, Charles-Dominique ALBINI prononça ses vœux de pauvreté, de chasteté, d'obéissance et de persévérance, jusqu'à la mort, dans la Société des Missionnaires de Provence.

A mesure qu'on le connut davantage, on vit en lui un grand fond de bonté, non sans certaine disposition à saisir les côtés faibles et les petits travers d'autrui. Mais cette disposition était tellement contenue, qu'il fallait l'étudier, de près et pendant assez longtemps, pour apercevoir sur sa physionomie l'imperceptible mouvement qui trahissait sa pensée, quand ces faiblesses ou ces travers d'autrui se produisaient. Il avait tant de charité !

Sa grande sainteté, malgré le voile d'humilité dont il la couvrait avec un soin continuel, se manifestait, contre son gré, à tous les yeux. En mission et ailleurs, quand le peuple ne savait pas son nom, il l'appelait le *Saint*. C'était l'appellation qui se présentait, aussitôt, à l'esprit de tout le monde, et la meilleure, en effet, pour le désigner parmi ses compagnons. Ceci soit dit sans dommage pour leur réputation de vertu ; car, fort au-dessous de son

mérite, on pouvait être encore un excellent religieux. Nous nous bornons à constater l'idée qu'on était forcé d'avoir de sa sainteté.

Aussitôt après sa profession religieuse, le P. ALBINI fut chargé de donner les cours de théologie morale aux Scolastiques ou Oblats de Saint-Charles.

Les Scolastiques, c'est-à-dire les étudiants en philosophie et en théologie, avaient reçu le nom d'*Oblats* par allusion aux enfants et jeunes gens qui, jadis, sous le nom d'oblats, se préparaient à la vie religieuse et sacerdotale dans les monastères. D'eux-mêmes, ils avaient adopté le vocable de Saint-Charles, à cause de leur Fondateur, le P. DE MAZENOD qui, au baptême, avait reçu Saint Charles comme premier patron. En 1825, comme la Société des Missionnaires de Provence débordait déjà du cadre de cette contrée, le P. DE MAZENOD donna à tous les membres de sa Société le nom de Missionnaires Oblats de Saint-Charles, en l'honneur de Saint Charles Borromée, Archevêque de Milan, qu'il considérait comme l'un des modèles de la vie apostolique.

Devenu professeur des jeunes Oblats de Saint-Charles, dans la maison de formation d'Aix-en-Provence, le P. ALBINI, nourri des plus pures doctrines romaines, exposa, l'un des premiers en France, avec l'ampleur désirable, les principes de Saint Alphonse de Liguori. Il en pénétra ses disciples, et les fit bénéficier de cette longue expérience qu'il avait acquise, soit par l'enseignement, soit par la direction des âmes.

A ses fonctions de professeur, il joignait, à l'occasion, celles de missionnaire et de prédicateur, — pendant les vacances, surtout. Dès 1826, commença une œuvre importante, connue sous le nom d'Œuvre des Italiens, et qui, entre les mains des Oblats, n'a cessé de prospérer.

Il y avait, à Marseille, une forte colonie italienne : Sardes, Gênois, Siciliens, etc., y habitaient par milliers. Cette nombreuse population était restée longtemps privée de secours religieux, vu le manque de prêtres capables de l'instruire en langue italienne. Le P. DE MAZENOD, qui parlait l'italien avec autant d'aisance que le français

et le provençal, résolu de s'en occuper activement. Il réunit les Italiens dans l'Église du Calvaire, bâtie par le P. SUZANNE, et ce nouveau ministère obtint des résultats inespérés. Le P. Fondateur ne tarda pas à s'adjoindre le P. ALBINI pour cet apostolat. Des guérisons miraculeuses, qu'on attribue au P. ALBINI, donnèrent plus de poids à ses exhortations. Les foules se pressaient au pied de sa chaire. Le Couvent des Oblats était plein de ces braves gens, qui employaient une partie du dimanche à se confesser.

### § III. — Approbation de l'Institut.

Jusqu'en 1826, la Société des Missionnaires de Provence ou Oblats de Saint Charles n'avait été qu'un essai, entrepris sous la protection des évêques dont on habitait les diocèses. Canoniquement parlant, l'Église ne reconnaissait pas l'œuvre. Mais le moment semblait venu de faire reconnaître et approuver la Société des Missionnaires par le Souverain Pontife. Alors, seulement, elle deviendrait une véritable Congrégation religieuse.

Mais comment espérer que l'on réussirait à prendre rang parmi les corps religieux régulièrement constitués ? Les missionnaires étaient encore peu nombreux, et leur Société était si petite et si peu connue ! Elle ne comprenait encore que trois maisons en Provence, — la Maison-Mère d'Aix la Maison de Notre-Dame du Laus, dans le Diocèse de Gap, et celle du Calvaire, à Marseille — et une maison à Nîmes, en Languedoc. La modestie ne commandait-elle pas de se contenter de faire le bien sans éclat, au fond des provinces, où l'on avait pris naissance et où l'on était circonscrit et comme relégué, plutôt que de se montrer au grand jour, en voulant se poser sur la montagne de la Sainte Église ? Que, si DIEU prédestinait l'humble Société à une situation plus importante dans l'Église, Il saurait bien amener les circonstances favorables et préparer, dans l'avenir, un succès dont la tentative semblait prématurée, pour le moment.

Un autre motif influençait encore le Supérieur Général

— lui, l'homme résolu et qui, sans effort, par la seule trempe de son caractère, portait, aussi haut que possible, l'audace du bien, lui, qui ne savait pas reculer devant les obstacles, ne trouvait pas complètement en lui le courage dont il avait besoin, pour aller à Rome faire approuver sa Société. C'est qu'il avait à combattre son humilité chrétienne. Il se disait qu'il n'était pas de taille à se faire reconnaître par l'Église comme Fondateur d'une Congrégation religieuse, — qu'il y aurait présomption, de sa part, à aller réclamer du Souverain Pontife une approbation qui impliquerait le titre de fondateur, — que l'œuvre qu'il avait entreprise n'était qu'une faible ébauche, qui ne méritait pas une si haute approbation, et qu'elle ne pourrait jamais être comptée au nombre des Instituts religieux, dont la plupart avaient pour fondateurs de grands saints et des hommes illustres dans l'histoire de l'Église. Bref, il aurait voulu que son œuvre reçût le sceau de la plus haute autorité spirituelle ; mais il n'osait y prétendre.

D'autre part, il sentait que, s'il ne réussissait pas dans sa démarche auprès du Saint-Siège, cet échec, sûr d'être connu du public, projetterait une défaveur sur la Société. et que, s'il n'obtenait, au lieu d'une approbation directe et effective, que des paroles d'éloge et d'encouragement, la question de l'érection de la Société au rang des Congrégations religieuses, reconnues et constituées par l'Église, serait préjugée d'une manière qui, pour n'être que dilatoire, n'en serait pas moins de nature à nuire aux espérances de l'avenir et à en faire, indéfiniment, différer la réalisation.

Ces diverses considérations préoccupaient vivement le Supérieur Général et le faisaient d'autant plus hésiter qu'il ne pouvait compter sur aucune protection puissante, à Rome, pour appuyer et faire prévaloir sa demande...

L'idée de faire approuver la Société était commune à tous les missionnaires ; mais elle était particulièrement arrêtée dans l'esprit du Fondateur, qui attribuait au Père ALBINI une grande connaissance des voies de DIEU.

Quand enfin, le Supérieur Général se décida à partir pour Rome, il y fut poussé, non seulement par tous les membres de la Société, mais tout spécialement par le P. ALBINI. Il y eut entre eux plusieurs entretiens à ce sujet, qui furent décisifs dans l'esprit du P. DE MAZENOD.

— « Le Père ALBINI finit par me dire », raconta-t-il, ensuite, plusieurs fois : « *Allez, allez, allez, mon Père, et, ce disant, il me poussait des deux mains par les épaules.* »

Cette insistance du P. ALBINI, qui se manifestait même par une impulsion physique, où les formes du respect le cédaient à un sentiment d'une puissance surnaturelle, produisit, dans les pensées du Supérieur Général, un effet d'autant plus grand, qu'il y vit comme une direction d'en haut. C'est sur la foi d'une parole accompagnée d'un geste si expressif, de la part de celui dont la sainteté lui était bien connue, qu'il prit une résolution définitive.

#### § IV. — Un Fait merveilleux.

Dès ce moment, il fut question de tout préparer pour le succès d'un voyage dont l'objet était si important. Le P. DE MAZENOD avait rédigé les Règles et Constitutions de sa Société en langue française. En vue de la demande d'approbation, le P. ALBINI rédigea le texte latin, qui devait être présenté à Rome. On pria, et on fit prier. Les pénitences et les œuvres de miséricorde ne firent pas défaut. Il n'y a pas de témérité à affirmer que le P. ALBINI paya largement son tribut.

Le P. DE MAZENOD recueillit des lettres d'approbation fort élogieuses des Évêques de Marseille, Gap, Nîmes, de l'Archevêque d'Aix-en-Provence, des Évêques de Digne, Fréjus et Nice ; et il partit pour Rome.

Au milieu de tous les obstacles qu'il rencontra, s'éleva une difficulté inattendue. L'Évêque de Gap regretta sa lettre d'approbation. Il envoya donc à la Congrégation cardinalice des Évêques et Réguliers, chargée de l'examen de ces Règles, une lettre spéciale d'opposition — contre-signée par l'Archevêque d'Aix et par l'Évêque de Digne. Dans cette lettre, il faisait l'éloge des Missionnaires ;

mais il disait qu'il y avait des inconvénients à ce que leur Société fût érigée en corps religieux canoniquement reconnu. Cet évêque, aussi savant que zélé, subissait, pourtant, l'influence des doctrines gallicanes de son temps. S'il ne voulait, pour la Société des Missionnaires, que des encouragements et des faveurs spirituelles, sans collation de titres qui lui fissent prendre un rang spécial dans l'Église, c'est que, sous forme de défense des prérogatives de l'épiscopat, il tendait à restreindre l'action du Saint-Siège ou à la subordonner à des conditions qu'on ne pouvait admettre à Rome.

Sa lettre fit une impression contraire à celle qu'il avait en vue. Les membres de la commission d'examen n'en acceptèrent pas les conclusions, et le Saint-Père, qui en eut connaissance, ne les goûta pas davantage. Cependant, le fait de l'opposition déclarée de trois évêques, dont les Oblats de Saint-Charles évangélisaient les diocèses, n'en constituait pas moins un fait très grave, et le P. DE MAZENOD en fut justement alarmé. Il savait qu'en ce moment, à Rome, on n'était pas porté à approuver de nouvelles Congrégations religieuses...

Or, vers cette époque, le P ALBINI et ses confrères prêchaient une mission à Noyers-sur-Jabron, chef-lieu de canton, dans l'arrondissement de Sisteron, département des Basses-Alpes.

Nonobstant un froid intense, la population, soulevée par la puissance surnaturelle du saint Missionnaire, se rendit très fidèlement aux exercices, pendant un mois entier. On accourait, à travers monts et vaux, de quatre à cinq kilomètres à la ronde. Huit jours après l'ouverture de la mission, les confessions étaient déjà si nombreuses, que les Pères, ne pouvant y suffire, réclamèrent du secours. Tous les habitants, en âge de le faire, s'approchèrent des sacrements.

Pendant ces semaines de bénédictions, DIEU intervint par un éclatant miracle.

Un pécheur invétéré ne cessait de vilipender la Religion et de répandre d'affreuses calomnies contre les Missionnaires.

— « Malheureux ! » lui dit une femme effrayée, « DIEU vous punira. »

— « Que les malédictions du Ciel tombent sur moi : je ne m'en soucie guère ! »

Après cette terrible imprécation, le forcené alla se coucher.

Le lendemain, au réveil, il lui fut impossible de sortir du lit et d'articuler une syllabe : paralysé à demi, il était absolument muet.

Épouvanté, il se fit apporter de l'encre et du papier, pour écrire que DIEU le châtiât avec justice et qu'il attendait de Lui seul sa guérison. En même temps, il suppliait le curé de la paroisse de venir dire une Messe à son intention, dans une chapelle située près de son hameau.

— « Je ne puis quitter la paroisse », répliqua le curé. « Et, puis, la Messe ne serait-elle pas aussi valide ici ? »

Désolé, le malheureux s'adresse, une semaine après, aux Missionnaires qu'il avait tant injuriés. Le P. ALBINI arrive. On transporte à la chapelle, bientôt remplie par la foule, le malade, dont le repentir est visible. La paralysie persistait depuis dix jours.

A l'élévation, l'infirmes commence à pouvoir bégayer quelques prières. Vers la fin du dernier évangile, la guérison est radicale : il parle librement, comme s'il n'avait jamais eu la moindre difficulté à s'exprimer.

Dans sa reconnaissance, il se prosterne aux pieds du P. ALBINI, baise plusieurs fois la terre en signe de pénitence et, à travers ses sanglots, demande pardon aux assistants, dont l'émotion est au comble. Les larmes coulent de tous les yeux.

Un procès-verbal de l'événement, rédigé en bonne et due forme, fut envoyé à l'Évêché de Digne. C'était le moment où arrivait à Rome le mémoire des trois évêques s'opposant à l'approbation des Règles des Missionnaires.

Au P. TEMPIER, qui lui avait communiqué une copie de ce procès-verbal, le Fondateur répondit, le 11 février 1826 :

— « La relation du miracle a été mise sous les yeux

du Pape. Tout le monde ici est dans l'enthousiasme... C'est une faveur insigne pour notre Société ; car il semble bien que DIEU avait disposé les choses pour que ce prodige fût accordé aux prières de l'un des nôtres... »

Immense fut le bonheur du Fondateur d'apprendre, dans la soirée du 15 février, que la commission cardinale avait conclu, à l'unanimité, pour l'approbation formelle des Règles et l'érection canonique de la Société des Missionnaires Oblats en véritable Congrégation positivement reconnue et constituée par l'Église.

Le surlendemain, 17 février 1826, le Pape Léon XII confirmait, de son autorité suprême, la décision des cardinaux et ordonnait la rédaction des Lettres Apostoliques qui devaient en témoigner officiellement. En même temps, par une faveur nouvelle, le Pape changeait le nom d'Oblats de Saint-Charles en celui, bien plus glorieux, d'*Oblats de MARIE Immaculée*. Cette nouvelle appellation réjouissait le cœur du pieux Fondateur :

— « Oblat de MARIE Immaculée ! » s'écriait-il. « Mais c'est un brevet pour le ciel ! »

Le P. DE MAZENOD avait fondé les Missionnaires de Provence, avec le bon P. Henri TEMPIER comme premier compagnon, le 25 janvier 1816. Cependant, le P. ALBINI nous paraît mériter le titre de co-Fondateur de la Congrégation, telle qu'elle fut approuvée sous un nom nouveau et telle qu'elle s'est répandue depuis lors dans le monde, tant fut grande la part d'influence qu'il exerça, manifestement, dans toute l'affaire de l'approbation...

### § V. — Missionnaire de l'Immaculée.

Doué d'une grande science des Saintes Écritures, possédant bien la doctrine des Pères de l'Église, instruit dans l'histoire ecclésiastique, le P. ALBINI ne cessait de se livrer au ministère de la prédication, en exerçant son zèle en faveur des prêtres et des fidèles, en s'occupant des Sœurs de Saint-Charles et, tout spécialement, en donnant une forme précise à l'Œuvre des Italiens. Il

préluait ainsi aux grands travaux apostoliques qu'il allait accomplir en Corse.

En 1832, le P. DE MAZENOD, tout en restant Supérieur Général de la Congrégation qu'il avait fondée, fut désigné comme évêque-coadjuteur de son oncle, Mgr Fortuné de Mazenod, Évêque de Marseille, — auquel il succéda, plus tard.

Mgr Casanelli d'Istria, Évêque d'Ajaccio, dans l'Ile de Corse, voulant régénérer son peuple et constituer un nouveau clergé, obtint du Fondateur d'avoir des Pères Oblats pour diriger le Grand Séminaire d'Ajaccio. Le P. Hippolyte GUIBERT, futur Cardinal-Archevêque de Paris, fut nommé Supérieur et Vicaire Général, et partit en Corse, afin d'aménager et de compléter les bâtiments du séminaire. L'ouverture en eut lieu le 6 mai 1835. Le P. ALBINI y fut envoyé comme Professeur de théologie morale et le P. Pierre TELMON comme Professeur de théologie dogmatique. On ne tarda pas à leur adjoindre plusieurs autres Pères. Les Pères du séminaire profitaient de leurs jours libres et des vacances pour évangéliser la Corse. Ces prédications prirent, bientôt, une telle extension, qu'il fallut créer une résidence spéciale, pour les Missionnaires, dans l'ancien Couvent de Vico, que le P. GUIBERT avait relevé de ses ruines. Le Supérieur de cette communauté d'apôtres fut le vénéré Père ALBINI.

S'en séparer était pour le P. GUIBERT un pénible sacrifice. Il se privait d'un théologien éminent et d'un prêtre de très haute vertu, — son bras droit pour la direction du séminaire. Mais il savait quel bien immense produirait, dans les contrées évangélisées par lui, ce saint religieux, maniant avec aisance la langue italienne, et chez lequel à un zèle ardent se joignaient des dons surnaturels extraordinaires.

Nous avons parlé déjà de faits miraculeux qui avaient eu lieu, quand le P. ALBINI prêchait dans les Alpes et à Marseille. Le contact d'une mèche de ses cheveux, qu'une mère désolée lui avait coupée, tandis qu'il priait dans l'Église du Calvaire, avait rendu la vie à une petite enfant.

## § VI. — Plusieurs Prodiges éclatants.

Au Séminaire d'Ajaccio, pendant qu'il célébrait la Messe, le jour de la fête de l'Immaculée Conception de l'année 1836, ses deux servants, au moment de la consécration, s'étaient aperçus que la chasuble, dont ils tenaient les bords, leur échappait des mains. Ils avaient levé les yeux et avaient vu en extase le prêtre, dont les pieds ne touchaient plus la terre et qui resta, quelque temps, comme suspendu en l'air.

Un soir, le P. ALBINI avait été surpris par la nuit, tandis qu'il récitait son office, en compagnie d'un séminariste ; mais une lumière mystérieuse l'avait entouré jusqu'aux épaules, et il avait pu ainsi achever son bréviaire, au profond étonnement de son compagnon et des bergers — qui, ayant vu passer les deux voyageurs, avaient raconté partout cet événement.

Ces faits et beaucoup d'autres avaient attiré au P. ALBINI la vénération de tous. On le croyait un saint, et on ne le désignait que par ce nom.

Plusieurs fois, la plantation de la croix, à la clôture des missions, s'accomplit dans des circonstances merveilleuses. Ces croix étaient, habituellement, très hautes et très lourdes, ayant de douze à quinze mètres de long. Les moyens qu'on avait pour les mouvoir étaient, le plus souvent, insuffisants. Soit fausse manœuvre, soit imprudence, soit faiblesse des appareils employés, ces grosses masses menacèrent, plus d'une fois, quand elles étaient à moitié soulevées, de retomber subitement et d'écraser les ouvriers ou les assistants. A la vue du danger, une panique s'emparait de la foule ; mais, au moment où on allait crier « Sauve qui peut », le P. ALBINI, jusqu'alors en prières, intervenait plus visiblement : un léger attouchement ou même un geste de lui redressait, sans efforts, cette croix chancelante que les bras robustes d'une quinzaine de vigoureux montagnards ne parvenaient plus à soutenir. En un clin d'œil, elle se trouvait mise en place, à la stupéfaction de tous.

Dans plusieurs localités, — à Moïta, à l'Ile-Rousse, à Canale-di-Verde, à Guagno, etc., — les endroits où ces croix furent ainsi érigées devinrent des centres de pèlerinage et le sont encore. Les pieux visiteurs étaient sûrs d'obtenir, en mémoire du P. ALBINI, les grâces qu'ils sollicitaient par son intercession.

On cite aussi un grand nombre de guérisons dues à un simple signe de croix du vénéré Missionnaire.

On s'aperçut, en outre, qu'il avait le don de vue à distance et qu'il voyait à travers les murs ; car il parlait, avec des détails d'une infaillible précision, de choses qu'il ne pouvait pas connaître naturellement.

Il lisait aussi dans l'avenir. A son médecin — qui le visitait, un jour, accompagné de son petit garçon de huit ans — il dit :

— « Cet enfant deviendra prêtre. »

Le papa ne le croyait point, et, cependant, la prédiction se réalisa.

On comprend quel ascendant prenait, bientôt, un tel religieux sur les populations qui contemplaient de près sa rare vertu et recueillaient, chaque jour, de nouvelles preuves de son immense crédit auprès de DIEU. Aussi le P. GUIBERT, ravi lui-même, écrivait-il à son Supérieur Général, Mgr DE MAZENOD :

— « *Le P. ALBINI prêche avec un incroyable succès. On ne parle, partout, que des miracles qu'il opère : j'entends de véritables miracles... Qu'y aurait-il d'étonnant que, dans notre situation difficile, DIEU se servît de ce moyen pour aplanir les obstacles... ?* »

Les obstacles — certes, ils étaient grands !

Le R. P. Théophile ORTOLAN, auteur de plusieurs ouvrages très estimés, a retrouvé, dans les archives de l'Évêché d'Ajaccio, des observations écrites de la main de Mgr Casanelli d'Istria et consignées dans une pièce officielle, après la visite générale de son diocèse. En voici un extrait tristement éloquent :

— « *La Foi a dé péri dans ce pauvre pays, jadis si renommé pour son attachement aux traditions catholiques de ses pères. J'ai eu la douleur d'y rencontrer des popu-*

lations entières, disséminées sur les plages ou sur les montagnes et vivant dans l'ignorance des premières vérités du Christianisme. Dans certaines localités, les pratiques les plus essentielles de la Religion étaient tellement négligées, que, non seulement la Table sainte et le tribunal de la Pénitence y étaient désertés, mais que les sacrements même du Mariage et du Baptême y paraissaient tombés en désuétude... Les unions conjugales étaient sanctionnées, uniquement, par l'acte civil ou par des conventions non moins contraires à la loi civile qu'à la loi religieuse. Il m'a fallu baptiser les trois quarts ou, parfois, la totalité des personnes adultes ou même mariées, qui se présentaient pour recevoir la Confirmation.

« Comment décrire, maintenant, les dissensions intestines qui, dans la plupart des communes, divisent les familles et les arment, trop souvent, les unes contre les autres ? Que de collisions sanglantes, que d'attentats journaliers à la vie humaine !... Y a-t-il, quelque autre part, un préjugé pareil à la vendetta, un préjugé aussi invétéré, aussi enraciné dans les mœurs, aussi rebelle à tous les moyens curatifs employés jusqu'ici ?... J'ai le cœur navré de douleur, quand je considère les ruisseaux de sang humain qui souillent le sol de mon malheureux pays. Que ne ferais-je pour en arrêter le cours ?

« Dans quel état d'abandon n'a pas languie, jusqu'à présent, l'éducation des femmes, si influentes sur les mœurs publiques dans tous les pays et, surtout, en Corse, où les liens de la famille sont beaucoup plus forts et plus étroits que partout ailleurs !... C'est aux femmes, j'ose le dire, que sont dues, originellement, la plupart des inimitiés qui ensanglantent le sol de mon infortunée patrie. Dans l'opinion des Corses, l'honneur des femmes est mis au-dessus de la vie des hommes, et ce n'est que par le sang qu'ils croient pouvoir laver ou racheter leurs faiblesses. »

Le P. GUIBERT avait, lui, aussi, sondé la profondeur de ces plaies :

— « Mon DIEU », écrivait-il, « l'état de ce pauvre peuple fait pitié !... Les premières vérités de la Religion sont entièrement ignorées... A la place de la vraie doctrine, des

*superstitions de tout genre ! Comment en serait-il autrement ?... Personne ne prêche !... »*

### § VII. — Le Prédicateur populaire.

Teile était bien, en effet, la vraie cause du mal : on ne prêchait plus, nulle part. C'est pour cela que l'évêque avait pris tant à cœur la fondation du séminaire : il fallait former un clergé instruit et zélé, qui prêchât régulièrement. En attendant, une communauté de Missionnaires était d'une absolue nécessité pour le diocèse.

La première mission fut celle de Moïta, chef-lieu de canton de l'Arrondissement de Corte, sur les contreforts des hautes montagnes, qui s'abaissent vers la côte orientale. Elle eut lieu au mois d'août 1836, pendant les vacances. Le P. ALBINI avait pour compagnon le P. TELMON, qui s'était, en peu de temps, familiarisé avec l'italien. Le succès fut prodigieux. Les unions illégitimes se régularisèrent ; plusieurs adultes, seulement ondoyés, qui n'avaient jamais voulu mettre les pieds à l'église pour suppléer aux cérémonies du baptême, furent subjugués par la grâce. Les populations des villages environnants accouraient aux exercices, curés en tête.

Un vieil officier disait aux prédicateurs :

— « Vous n'avez pas seulement converti Moïta, mais aussi toutes les communes du canton. »

Cette première mission eut, en Corse, un retentissement énorme. De tous côtés, un cri s'éleva pour demander des Missionnaires. L'impression de sainteté, laissée à Moïta par ce rapide passage du P. ALBINI, est encore vivante après trois quarts de siècle. La croix miraculeusement plantée, alors, fut une de celles qui devinrent une source de miracles (1).

Quoique le P. ALBINI et le P. TELMON fussent encore, à cette époque, professeurs au séminaire, ils durent, cédant à des instances réitérées, prêcher des missions

---

(1) En attendant le jugement de l'Église, nous employons le mot *miracle* avec les réserves ordinaires.

même pendant le cours de l'année scolaire. Le 20 décembre 1836, ils partirent pour l'Ile-Rousse, charmante petite ville, agréablement située sur le bord de la mer, au nord. Cette mission de quinze jours, signalée aussi par des faits miraculeux, produisit les mêmes fruits abondants de salut. Deux semaines furent employées à évangéliser une paroisse voisine, Santa-Reparata. Cette nouvelle campagne marqua un nouveau triomphe pour les ouvriers de DIEU.

Dans ce mouvement général, Ajaccio ne pouvait être oublié. Pendant le carême de 1837, une grande mission y fut donnée, simultanément, dans les deux paroisses. Les PP. GUIBERT, MOREAU et TELMON prêchaient à la cathédrale ; le P. ALBINI et le professeur de philosophie prêchaient à Saint-Roch.

Dès le second jour, les deux églises, auparavant désertes, se trouvèrent trop étroites. Ceux qui n'en savaient pas le chemin étaient les plus empressés à retenir leurs places. L'assistance comprenait plus d'hommes que de femmes, et il restait au dehors, faute de places disponibles dans les nefs, autant de personnes qu'il y en avait dans l'intérieur.

Si, au premier instant, ce fut la curiosité qui les entraîna, bientôt un autre sentiment s'empara de leur être. Tous étaient comme emportés par un mouvement irrésistible. On respirait une atmosphère supérieure, saturée de surnaturel ; on touchait du doigt la brièveté de la vie humaine et les vanités des choses d'ici-bas. Pour ces déshabitués de DIEU, c'était comme une révélation. Un travail étonnant s'accomplissait en eux. Fascinés, subjugués, vaincus, ils se jetaient, sans réserve, dans les bras de ce DIEU qui les attirait avec tant de force et de suavité. Des pécheurs — éloignés du tribunal de la Pénitence et de la Table Sainte, depuis trente et quarante ou cinquante ans, ou même ne s'en étaient jamais approchés, pendant toute leur vie déjà longue — vinrent déposer, aux pieds des ministres du pardon céleste, le fardeau de leurs égarements. Pendant ces pénibles aveux, de douces larmes inondaient leurs visages ; mais, quand ils

se relevaient, comme leur cœur était tranquille et leur regard calme et serein !

Ayant régénéré Ajaccio, les Pères ALBINI et TELMON, sans songer au repos indispensable, se rendirent à Coggia, village de la Province de Vico. Quinze jours leur suffirent pour y faire cesser les désordres les plus invétérés — concubinages et inimitiés cruelles.

En retournant, ils évangélisèrent, de même, le village de Calcatoggio, qu'ils rencontrèrent sur leur route...

Après tant de travaux accablants, ils reprirent, au séminaire, l'un sa chaire de théologie morale et l'autre celle de dogme. Mais, dès le commencement des vacances, ils repartaient, avec le P. Antoine ROLLERI, pour d'autres courses apostoliques et se dirigeaient, cette fois, vers les montagnes les plus escarpées du centre de la Corse. Albertacce, paroisse d'un millier d'habitants, les entendit. Et le succès fut complet. Obligé d'en instruire son Supérieur, le P. ALBINI, pour cacher son rare mérite, écrivait au P. GUIBERT :

— « *Vraiment, je suis toujours convaincu que DIEU demande moins le bras robuste de la chair que la confiance dans sa toute-puissance.* »

Plusieurs communions générales d'hommes avaient eu lieu, après la réhabilitation ordinaire des mariages et la signature des traités de paix, devant le Saint Sacrement, entre des ennemis qui, depuis longtemps, se faisaient une guerre sanglante, de famille à famille ou de parti à parti. Là encore, le bienfait de la mission s'étendit à toutes les paroisses des alentours. Plus de trois mille habitants étaient accourus à Albertacce, pour profiter de la grâce qui y coulait à flots...

De ces montagnes, le P. ALBINI descendit dans la Province de Vico et, au mois de juillet, prêcha la mission de Guagno. Témoin des merveilles opérées en cet endroit, le P. GUIBERT en traça lui-même un récit, succinct mais frappant :

— « *Ce peuple* », dit-il, « *était renommé pour son esprit de vengeance. Puis, des désordres inimaginables, une ignorance profonde, l'abandon des sacrements, — en un mot,*

*plus de traces de religion. Le P. ALBINI n'a eu qu'à paraître, et tout le pays s'est soumis !... J'ai vu la foule des hommes se presser et rester près du confessionnal, plusieurs heures, attendant leur tour... Le jour où le Père prêcha sur le pardon des injures, ainsi que celui où il prêcha sur la Passion, tous pleuraient, — se demandant mutuellement pardon, à haute voix, avec des larmes dans les yeux... A la fin de la mission, ce peuple, naguère si dur et si barbare, était devenu si souple et si bon, qu'un seul mot du Père suffisait pour en obtenir tout ce qu'il voulait... Vaincu par la force d'en haut, le peuple demeura à genoux, une heure et demie — tout le temps que dura la plantation de la croix, élevée sur une éminence, d'où elle peut être vue de plusieurs lieues à la ronde. Cette croix est visitée, jour et nuit, et on y obtient des grâces sans nombre. »*

### § VIII. — Ses derniers Travaux.

Les mêmes prodiges et les mêmes conversions extraordinaires se répétèrent dans les deux villages de Linguizetta et de Canale-di-Verde, arrondissement de Corte, au mois de septembre 1837.

Ceux qui connaissaient ces pays sanguinaires étaient loin d'encourager le Père à y aller. Aucune considération humaine ne l'arrêta, et, sa décision étant prise, il partit, mettant tout son espoir dans le Seigneur et dans sa Sainte Mère. Il trouva, là, des inimitiés atteignant le paroxysme de la violence. Dix meurtres, en trois ans, et un dans l'église même !...

En moins de quinze jours, cependant, le terrible préjugé de la vengeance fut renversé... Un soir que le Missionnaire prêchait sur le pardon des injures, les assistants, en proie à la plus vive émotion, l'interrompirent, à diverses reprises, en criant :

— « *Pace ! Perdono a tutti* — Paix ! Pardon à tous ! »

Comme ces cris se renouvelaient, le Père, satisfait de leurs dispositions, leur dit :

— « *Basta, basta !* — Assez, assez !... »

Mais les cris de *pace* et de *perdono* retentirent, plusieurs

fois encore, sous la voûte du temple, et ne cessèrent que longtemps après.

Pour s'assurer de la sincérité de leur conversion, le prédicateur exigea que les offensés fissent les premières démarches auprès de leurs ennemis. Cette condition, si dure pour des Corses, fut acceptée.

Les deux villages ne formèrent bientôt plus qu'un cœur et qu'une âme. Le jour de la procession de la pénitence, ces braves gens, ayant vu leur vénéré Missionnaire marcher en tête, pieds nus et portant la croix, quittèrent tous leurs chaussures, sans en excepter les enfants et les infirmes. Chacun avait les yeux mouillés de larmes. La communion des hommes et des femmes fut générale. A la clôture, pour la cérémonie de la plantation de la croix, les habitants de Linguizetta vinrent de leur village, en procession — et marchant nu-pieds, pour la plupart.

Là, comme ailleurs, un grand nombre de faits étonnants manifestèrent la sainteté du P. ALBINI. En présence de tant de merveilles et en contemplant les succès extraordinaires de son apostolat, on pouvait répéter ce que disait l'Évangile des premiers semeurs de la bonne parole dans le monde : — « *Ils prêchèrent : DIEU les aida et confirma leur prédication, par les prodiges qui les accompagnèrent* (1). »

A son départ de Canale-di-Verde, le P. ALBINI fut contraint de retourner à Vico et d'y rester, quelques jours, pour guérir une blessure qu'il s'était faite à la jambe. Son zèle ne lui permit pas d'attendre que la plaie fût cicatrisée.

Mettant uniquement, comme toujours, son espoir en DIEU, il entreprit une campagne apostolique dans la paroisse d'Ota, au commencement du mois d'octobre. Cette mission a laissé, dans l'esprit des habitants, un souvenir impérissable ; on parle encore des miracles du P. ALBINI et des frappantes conversions qui en furent la suite...

---

(1) Cfr. *Évangile de Notre-Seigneur* selon Saint Marc, xvi, 20.

Le désir du P. ALBINI était de continuer ces courses — si fatigantes, pour lui, mais si fructueuses, pour le salut des âmes. Il eût, volontiers, gravi toutes les montagnes et traversé les plus épais maquis, pour ramener au bercail tant de brebis égarées.

Cependant, en octobre 1837, son Supérieur, le P. GUIBERT, lui prescrivit de rentrer au grand séminaire, pour y reprendre les fonctions de professeur de théologie morale. Docile comme un enfant et sacrifiant ses espérances, ce religieux modèle obéit sans délai. Il passa l'année scolaire auprès des jeunes lévites ; mais, dès les vacances, il courut à de nouveaux combats.

Avec le P. Antoine GIBELLI, il revint à Linguizetta, où des inimitiés s'étaient réveillées. Les hommes ne sortaient plus que le fusil à la main. On assurait que, bientôt, la poudre parlerait et qu'on aurait à déplorer quelques autres meurtres.

Les prédications du P. ALBINI sur le pardon des injures furent, cette fois encore, si touchantes, que les cœurs les plus farouches en furent émus. La procession de pénitence acheva le triomphe de la grâce. Tout le peuple, pieds nus et au chant du *Miserere*, suivit le saint Missionnaire portant la croix. Au retour, les hommes et les femmes, en larmes, allèrent baiser les plaies du divin Crucifié.

Ceux qui avaient juré de se poignarder ou de s'envoyer des balles s'embrassaient publiquement.

Tous les habitants s'approchèrent du sacré Tribunal et de la Table sainte, avec les dispositions les plus consolantes. Les gendarmes eux-mêmes, brigadier en tête, avaient donné l'exemple.

Après cette mission, eut lieu celle de Letia. Elle ne fut pas moins admirable. Mais, hélas ! ce devait être la dernière...

### § IX. — Sa sainte Mort.

Pendant ces deux années, de 1836 à 1838, le P. ALBINI avait prêché un grand nombre de missions, toujours signalées par des miracles et couronnées des plus écla-

tants succès. En si peu de temps, il avait transformé plusieurs cantons de l'est, de l'ouest, du nord et du centre de la Corse. Il se proposait d'évangéliser ainsi toutes les populations de l'île. Nul ne peut prévoir quel immense changement il eût opéré, si le Seigneur avait consenti à le laisser plus longtemps sur la terre.

— « *Le P. ALBINI* », disait encore le futur Cardinal GUIBERT, « *est un homme que DIEU avait destiné pour ce pays et qui a acquis auprès des peuples, par son zèle et ses vertus, une puissance extraordinaire. Le respect qu'on a pour lui est tel, que, dans les difficultés entre familles et villages, le dernier argument est celui-ci : — Je le dirai : je vais l'écrire au Père ALBINI !... Dès le commencement, quelque chose de miraculeux accompagne la parole de cet homme ou, plutôt, de cet apôtre. Il n'a qu'à ouvrir la bouche, et tout un pays est terrassé...* »

Que d'âmes ce saint eût sauvées, si la terre l'eût possédé plus longtemps !... Mais à un pareil labeur les constitutions les plus robustes s'usent vite. Rien de plus fatigant que le travail des missions. L'ouvrier évangélique se trouve alors, jour et nuit, sur la brèche : car il est presque constamment en chaire ou au confessionnal.

Surtout, quand ces travaux succèdent à une année de professorat, ils deviennent particulièrement pénibles, et la nature est obligée de succomber. Le P. ALBINI voyait bien qu'il se précipitait à une mort anticipée ; néanmoins, les besoins des âmes, en danger de se perdre, étaient si pressants, qu'il ne s'arrêtait pas à calculer si ses forces corporelles le serviraient jusqu'au bout.

Ce sont là de ces héroïques imprudences dont seuls les saints sont capables. S'il était de la race des apôtres, il était également de celle des martyrs : ses effrayantes austérités en sont la preuve. Sans doute aussi, la mesure de ses mérites était comble, et DIEU avait résolu de récompenser, sans plus tarder, son bon et fidèle serviteur...

Tandis qu'on exhausait de trois étages le grand séminaire, après les vacances de 1838, les élèves durent être, provisoirement, installés dans le Couvent de Vico. Quoique déjà blessé à mort, le P. ALBINI leur prêcha la retraite

de rentrée. Grâce à son incomparable énergie, il se soutint pourtant, pendant ces jours de prédication multipliée ; mais, aussitôt après la clôture, il tomba épuisé. On ne pouvait se méprendre sur la gravité du mal. Ce corps, affaibli par des mortifications et des travaux surhumains, ne paraissait pas devoir opposer une forte résistance à la maladie.

Le médecin n'avait pas d'espoir, et l'état du vénéré Père inspira, si vite, tant d'inquiétudes, qu'on lui administra le saint Viatique et l'Extrême-Onction. Le P. GUIBERT en avertit aussitôt le Supérieur Général :

— « *Quoique bien résigné à l'adorable volonté de DIEU, qui veut être glorifié dans le ciel par cet élu* », disait-il, « *je n'ai pas assez de liberté d'esprit, en ce moment, pour vous raconter tout ce qu'il y a de saint et d'édifiant dans ce cher malade ; je le ferai, plus tard.* »

Atterré à cette douloureuse nouvelle, Mgr DE MAZENOD offrit à DIEU sa propre vie, pour la conservation de celle que, dans son humilité, il considérait comme infiniment plus précieuse que la sienne :

— « *Prosterné la face contre terre* », écrivait-il dans son journal intime, « *je demande à DIEU qu'il m'enlève de ce monde, plutôt que cet apôtre, à l'existence duquel se rattache le salut de tant de milliers d'âmes. Le peu de bien que j'opère, tout autre pourrait l'accomplir, beaucoup mieux que moi ; tandis que personne ne peut remplacer le P. ALBINI en Corse, où il a déjà surpassé tout ce qu'ont pu faire, dans les siècles précédents, les hommes les plus puissants en œuvres, les saints même qui ont travaillé à la sanctification de ces insulaires...* »

Cependant, le P. ALBINI continuait à languir, dans un état voisin de l'agonie. A chaque instant, il semblait être arrivé à la fin ; puis, il reprenait, subitement, une apparence de forces, pour retomber, de nouveau, dans une faiblesse extrême. On en était à se demander comment il pouvait vivre dans ces conditions. Le prodige de son existence inexplicable paraissait une merveille de plus à ajouter à celles qui avaient, si souvent, marqué sa sainte vie...

Même sur son lit d'agonie, il opérait encore des miracles.

Le docteur qui le soignait, M. de la Testière, avait sa femme en danger de mort et savait très bien que la science humaine était à bout de ressources. Avant de partir pour le ciel, le P. ALBINI, pour remercier de son dévouement celui l'avait soigné en vain, guérit subitement la malade, en lui envoyant une médaille bénite par lui. Le médecin — qui, auparavant, était incrédule et voltairien — se convertit, en face du prodige : le sceptique, ayant touché du doigt le surnaturel, avait cru, après avoir vu.

Ce fait a été raconté au P. ORTOLAN, à diverses reprises, avec l'accent de la reconnaissance et de la conviction la plus grande, par le fils même du docteur, alors Curé-Doyen de Resno. Il répétait, les larmes aux yeux :

— « Je dois au P. ALBINI la guérison de ma mère et la conversion de mon père. Par un double miracle, il a rendu, à l'un, la santé du corps et, à l'autre, la santé de l'âme. »

Le P. GUIBERT écrivait :

— « *Si ce bon Père revenait à la vie, il reviendrait, non des portes, mais d'au delà de la mort. Toute la Corse est agitée de la nouvelle de sa maladie. On fait des prières, dans les paroisses, spontanément ! Quant à notre bien-aimé malade, tout lui est égal : santé ou maladie ! Il tire parti de tout pour sa perfection. Depuis qu'il est cloué sur son lit de souffrances, il a montré une si entière conformité à la volonté de DIEU, que je n'hésite pas à dire que cet exemple a été ménagé à la communauté par la Providence.* »

Après une apparence d'amélioration, le mal reprit avec violence. Le P. GUIBERT administra au vénéré malade les derniers sacrements ; et, le 20 mai 1839, le P. ALBINI mourait en odeur de sainteté.

### § X. — Tombe du Saint.

— « *Les habitants de Vico* », écrit le P. GIBELLI, « *voulaient porter en triomphe le corps de notre bienheureux Père ALBINI dans toutes les rues de la ville. Nous inspirant*

*d'un sentiment de religieuse réserve, nous ne leur avons pas accordé cette grâce ; mais leur ferveur n'a pas été ébranlée par ce refus. Tous — grands et petits, riches et pauvres, hommes et femmes — se sont rendus au couvent pour manifester leur attachement et leur vénération, pleurant comme s'ils avaient perdu le plus fidèle des amis et le plus tendre des pères. Quand le moment de l'enterrement fut venu, on vit, tout à coup, un grand nombre de personnes tirer de leurs poches des ciseaux, pour lui couper des morceaux de ses vêtements. J'ai tâché de les arrêter, en leur faisant espérer que je les contenterais avec ce qu'il a laissé. Leur vénération ne se borna pas là. Depuis plus d'un mois qu'il est mort, on voit, presque tous les jours, beaucoup de gens venir à son tombeau, pour le prier. Tous le croient un saint et sont persuadés qu'ils obtiendront de grandes faveurs par son intercession. C'est ainsi que DIEU se plaît à élever ceux qui, pendant leur vie, ont cherché toujours à se cacher aux yeux des autres. »*

Extrayons encore quelques lignes de la correspondance du P. GUIBERT :

— « Nous ne sommes pas frappés de cette mort, comme on a coutume de l'être dans ces tristes occasions. Cela vient de l'assurance, qui est une vraie certitude pour ceux qui ont vécu avec lui, que sa bienheureuse âme, en sortant de son corps, a été reçue dans le sein de DIEU. Toute la Province de Vico — qui assiège notre église, où le corps est déposé — est, non pas en deuil, mais sous l'impression de sa sainteté. Ces jours passés, on lui apporta, de huit à dix lieues, un enfant malade, pour qu'il le guérît. J'ai la conviction qu'il s'opérera des miracles à son tombeau. »

La prévision du P. GUIBERT s'est réalisée.

Malgré le rapide passage du P. ALBINI en Corse, son souvenir s'y est perpétué dans les familles, et son tombeau est devenu un lieu de pèlerinage. On a pris l'habitude de s'agenouiller devant ses images, que l'on garde avec vénération, d'y allumer des cierges et d'y faire des neuvaines, pour demander des faveurs de tout genre ou pour remercier des bienfaits reçus. Ses moindres reliques sont conservées pieusement.

Non seulement le peuple, mais aussi les personnes instruites lui ont voué ce culte. Le nom sous lequel on le désigne est, maintenant encore, *il beato Padre ALBINI* — le bienheureux Père ALBINI.

Cardinal-Archevêque de Paris, Monseigneur GUIBERT rendait de lui ce témoignage :

— « *Il suffisait de voir le P. ALBINI, pour se faire une idée d'un homme de DIEU, entièrement détaché des choses de la terre, et cela sans affectation, mais avec simplicité et humilité, traitant tout selon l'esprit de Notre-Seigneur. Aussi était-il, parmi nous, en odeur de sainteté... Les élèves le considéraient comme un saint... Pendant les missions, les prodiges se multiplièrent sous ses pas, à ce point que, bientôt, on le regarda comme un thaumaturge. On se recommandait à ses prières ; on lui apportait des malades, pour qu'il les guérît... Je puis affirmer que c'est l'homme le plus saint que j'aie jamais connu, et j'avoue que je l'invoque avec une grande confiance. Je suis convaincu qu'il serait facile d'introduire sa cause, à Rome, et de faire reconnaître sa sainteté. »*

A l'occasion de ce décès, Mgr Casanelli d'Istria écrivit à ses prêtres une remarquable Lettre circulaire :

— « *DIEU ne veut pas que les espérances de notre épiscopat soient sans mélange d'épreuves... Une perte, qui sera vivement sentie par tout notre clergé, est venue profondément affliger notre cœur. Le respectable Supérieur de notre maison de Missionnaires, le P. ALBINI, n'est plus ! Il a succombé aux longues souffrances d'une cruelle maladie, contractée dans l'exercice de ses fonctions évangéliques... Victime prématurée de son zèle infatigable pour le salut des peuples, il est mort dans un âge qui promettait encore, à l'Église de Corse, de longs et signalés services. Il n'aspirait à rien moins qu'à évangéliser, à la tête de ses dignes collaborateurs, toutes les populations de notre île. Il n'eût reculé, nous le savons, devant aucune sorte de travaux, de privations et de sacrifices... DIEU n'a pas permis que ses nobles désirs se réalisent : Il a trouvé pleine la mesure de ses jours et de ses mérites, et Il s'est hâté de le retirer de ce monde, pour le recueillir dans son repos éternel. Mais ces*

*vertus elles-mêmes, qui nous consolent sur sa destinée, ne font qu'augmenter notre regret de l'avoir perdu... Puissent les cendres vénérées de celui que nous pleurons devenir une semence féconde d'hommes évangéliques ! C'est là, Monsieur le Curé, le motif principal de la communication que nous vous adressons. Si nous réclamons le suffrage de vos prières, c'est moins dans l'intérêt du vénérable prêtre dont nous regrettons la perte que pour le succès de l'œuvre qu'il avait commencée. »*

Dix-sept ans plus tard, en 1856, dans une lettre à son clergé, l'Évêque d'Ajaccio témoignait encore de la réputation de sainteté dont le P. ALBINI n'avait cessé de jouir, même après sa mort :

— « *Est-il besoin de vous rappeler le P. ALBINI ? Cet ouvrier vraiment apostolique, à l'exemple du Seigneur JÉSUS, a passé, parmi vous, en faisant le bien. Sa mémoire sera toujours en bénédiction, et son nom restera à jamais comme une prédication permanente, comme un mémorial de toutes les vertus, dont il répandit la bonne odeur dans un si grand nombre de paroisses de notre diocèse. Il a consommé sa glorieuse carrière au milieu de vous ; et, après avoir succombé sous le poids de ses labeurs, il nous a laissé, au Couvent de Vico, comme dernier gage de son amour, sa précieuse dépouille. »*

### § XI. — La Glorification espérée.

Il ne reste plus qu'à hâter de nos vœux le jour glorieux où l'Église mettra sur les autels le vénéré Père ALBINI. « Le Bon DIEU favorise toujours les nouveaux saints », disait, un jour, un professeur de grand séminaire. Il est de fait que l'Église Romaine, dans sa grande prudence, attend, pour béatifier un serviteur de DIEU, que DIEU se soit plu à en manifester la sainteté par, au moins, deux miracles bien caractérisés.

Les autorités épiscopales d'Ajaccio et de Nice ont procédé aux informations officielles, pour s'assurer de la renommée de sainteté du Père ALBINI ; et les procès-ver-

baux des commissions épiscopales ont été envoyés à Rome.

Quand tout fut préparé, selon les règles prescrites par le droit ecclésiastique, — sur les instances du R. P. Joseph LEMIUS, Procureur Général de la Congrégation des Oblats de MARIE Immaculée et Postulateur de la cause du Père ALBINI — eu égard aux suppliques de quelques Éminentissimes Cardinaux de la sainte Église Romaine, de plusieurs Révérendissimes Archevêques et Évêques, de Supérieurs Généraux d'Ordres et de Congrégations, et d'autres personnes occupant un rang distingué dans l'état ecclésiastique ou dans la vie civile, l'Éminentissime Cardinal Benoît Lorenzelli, rapporteur de la cause du Père ALBINI, dans l'assemblée ordinaire de la Congrégation cardinalice des Rites sacrés, tenue au Vatican, le 13 avril 1915, proposa de discuter la question suivante :

— « *Faut-il signer une commission d'introduction de la cause de béatification et de canonisation de Charles-Dominique ALBINI ?* »

Les Ém<sup>mes</sup> et Rév<sup>mes</sup> Pères commis à la garde des Rites sacrés — après avoir entendu le rapport de l'Ém<sup>me</sup> Cardinal défenseur de la cause et après avoir entendu et lu le rapport de Don Alexandre Verde, Promoteur de la sainte Foi, ayant tout examiné à loisir et avec soin — ont rendu la réponse suivante :

— « *Cette commission d'introduction de la cause de béatification et de canonisation doit être signée, si tel est le bon plaisir du Souverain Pontife.* »

L'Éminentissime Seigneur le Cardinal Antoine Vico, Pro-Préfet de la Congrégation des saints Rites, ayant fait le rapport de l'affaire au très saint Père le Pape Benoît XV, Sa Sainteté approuva le rescrit de la Sacrée Congrégation et daigna signer de sa propre main, le 14 avril 1915, la commission d'introduction de la cause de béatification et de canonisation du serviteur de DIEU Charles-Dominique ALBINI, de la Congrégation des Oblats de MARIE Immaculée.

Le décret d'introduction de la cause du Père ALBINI, prêtre et religieux, fut publié sous la signature de Son

Éminence le Révérendissime Cardinal Antoine Vico, Pro-Préfet, et de Sa Béatitudo Mgr Pierre Lafontaine, Patriarche élu de Venise, Secrétaire de la Sacrée Congrégation des Rites...

C'est, maintenant, à la piété et à la dévotion des fidèles chrétiens, de provoquer des miracles, en s'adressant au Ciel, avec confiance, par l'intermédiaire du Serviteur de DIEU — qui, déjà de son vivant, se rendit célèbre par ses miracles et n'est pas moins puissant, maintenant que DIEU a couronné et glorifié ses mérites là-haut, en attendant de le glorifier sur la terre.

Il est d'usage de faire des neuvaines au Père ALBINI, pour obtenir des faveurs ou des guérisons miraculeuses. Il est bon de se mettre, autant que possible, dans toutes les conditions désirables pour se faire exaucer : c'est pourquoi nous nous permettons de prier nos Pères et Frères de recommander aux personnes, qui font des neuvaines au Père ALBINI, de communier à chacun des jours de la neuvaine ou, du moins, le premier ou même le dernier jour et de passer saintement les journées de la neuvaine, en accomplissant parfaitement leurs devoirs d'état, — en faisant des bonnes œuvres, selon leurs moyens et leur condition, et en s'adressant à la prière et à la mortification.

Pour les personnes qui désireraient quelque formule de prières spéciales pour la neuvaine, nous proposons de réciter cinq *Pater* et cinq *Ave*, en l'honneur des cinq plaies de Notre-Seigneur JÉSUS-Christ, précédés ou suivis de la formule suivante :

— Seigneur, notre DIEU, — qui Vous êtes servi du Missionnaire des pauvres, Charles-Dominique ALBINI, pour former des prêtres et convertir les pécheurs, — nous Vous supplions, par l'intercession de l'Immaculée Vierge MARIE, de manifester les vertus et la sainteté du Père ALBINI, en nous accordant la faveur que nous sollicitons humblement du Cœur Sacré de Votre Fils JÉSUS-Christ, qui vit et règne avec Vous, en l'unité du Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

On peut y ajouter, trois fois, l'invocation suivante :

— O MARIE, conçue sans péché, priez pour nous, qui avons recours à Vous.

---

## § XII. — Encore le Thaumaturge.

D'après les notes que nous abrégeons, on peut dire que — de toutes les missions données par lui, surtout en Corse — il n'y en eut pas une seule qui ne fût signalée par des prodiges éclatants ; aussi Mgr Casanelli d'Istria, Évêque d'Ajaccio, l'appelait-il le François Xavier de la Corse. Nous en rapporterons quelques-uns, — sans vouloir, cependant, prévenir, en aucune manière, le jugement de l'Église, qui a seule autorité pour prononcer en ces matières.

1. Un jeune enfant, à Marseille, venait de rendre le dernier soupir ; la famille était consternée. La mère disait : « Si nous allions voir le Père ALBINI, peut-être ressusciterait-il notre enfant. » Et elle courut à l'Église du Calvaire. Le Père ALBINI y était, priant à genoux, sur les marches du maître-autel, où il venait de dire la sainte Messe. Poussée par une subite inspiration, cette femme s'arme de ses ciseaux, s'approche doucement du prêtre et lui coupe quelques cheveux. Elle revient, en toute hâte, à la maison et, pleine de foi, dépose cette mèche de cheveux sur le corps inanimé de l'enfant, et l'enfant revient à la vie.

2. Un homme de Marseille, père de famille, était atteint de folie ; et, dans ses accès qui étaient fréquents, il mettait en pièces son mobilier et menaçait de tuer les siens. Sa femme désolée le conduisit au Père ALBINI, le priant de le guérir. Le Père accueillit le malade avec beaucoup de douceur, le conduisit à l'Église du Calvaire — où, l'ayant fait mettre à genoux, il lui imposa les mains, les yeux levés au ciel. Après quoi, il lui dit : « Relevez-vous », et il le rendit à sa femme. Le malade était guéri, et, dans la suite, ces accès ne revinrent plus.

3. Allant, un jour, visiter des malades, à Marseille, le Père ALBINI entendit un jeune homme qui proférait des blasphèmes. Il s'approcha et lui fit des représentations. Mais, loin d'en tenir compte, le jeune homme continua de blasphémer. Alors, le Père ALBINI lui dit,

sévèrement : « Puisque c'est là l'usage que vous faites de votre langue, DIEU va vous priver de la parole. » A l'instant, le jeune homme devint muet. Le lendemain, les parents désolés amenèrent le coupable, toujours muet, aux pieds du Père ALBINI, le suppliant, avec larmes, de le guérir. Le Père fit au jeune homme une vive et touchante exhortation, pria pour lui et celui-ci recouvra la parole.

4. Un sieur Antonin, habitant Nesa, section de la Commune de Vico, en Corse, était depuis longtemps affligé du haut mal ; ses accès étaient violents et fréquents. Il alla trouver le Père ALBINI, pour lui demander de le guérir. Celui-ci, voulant l'éprouver, le renvoya, en disant : « DIEU seul peut vous guérir. » Le pauvre malade ne se rebuta pas et revint, plusieurs fois, à la charge. Enfin, le Père, touché de sa constance, l'accueillit avec bonté, le prépara à communier, à la Messe qu'il allait dire pour lui, en lui faisant faire une bonne confession. La Messe finie, le malade éprouva un bien extraordinaire, remercia le Père ALBINI et s'en retourna chez lui, avec la conviction qu'il était guéri. En effet, depuis ce moment, il se porta très bien, et les crises du mal ne se renouvelèrent plus.

5. Un jour de dimanche, le Père ALBINI se rendant à Appreciani, près de Vico, rencontra le sieur X., qui labourait son champ ; il lui fit de vifs reproches, de ce qu'il violait la loi sacrée du repos dominical. X. n'en tint aucun compte et continua son travail. Affligé de cette obstination, le Père lui dit, en le quittant : « Vous verrez que le Bon DIEU vous châtiara. » Pendant qu'il continuait sa route, la charrue du sieur X. se brisa, et il fut obligé de rentrer chez lui. Cet homme, qui ne pouvait s'expliquer un pareil accident, comprit que DIEU avait accompli la menace de son serviteur et, depuis, ne travailla plus le dimanche.

6. Un sieur Ruffini, de Linguizetta, souffrait, depuis longtemps, à la jambe, d'une plaie qui avait résisté à tous les remèdes employés. Sachant que le Père ALBINI donnait la mission à Canale-di-Verde, il se rendit auprès

de lui et se recommanda à ses prières. Le Père, ému de compassion, l'exhorta à avoir confiance en DIEU, toucha sa plaie et dit la sainte Messe, à son intention. Après avoir assisté à la sainte Messe, le malade sentit que sa plaie devenait moins douloureuse ; il put s'en retourner à pied à Linguizetta, sans l'aide de personne, et fut, depuis, complètement guéri.

